

L'ARCH au service des personnes handicapées

Bruno Faure et Sylvie Lachaize (Vice-présidente en charge de la Solidarité sociale, de l'autonomie et de la citoyenneté) accompagnés de nombreux élus ont visité les locaux et découvert les activités diversifiées de l'association qui agit pour renforcer l'intégration professionnelle.



A Aurillac, à l'écoute des préoccupations de l'ARCH

L'Association pour la Réhabilitation des Cantaliens Handicapés (ARCH) va allégrement vers 60 ans d'existence et ne manque pas de projets. La visite de Bruno Faure, Président du Conseil départemental, en septembre dernier a permis **d'apprécier l'éventail de ses activités et la dynamique qui l'anime.**

C'est une structure multiforme qui comporte un établissement et service d'aide

par le travail (ESAT) avec 50 travailleurs handicapés, une entreprise adaptée accueillant 15 travailleurs handicapés, un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale prenant en charge 11 travailleurs handicapés, un foyer d'hébergement de 18 places et un foyer d'accueil médicalisé de 16 places. **Le Conseil départemental apporte pour sa part un financement à hauteur de 1, 26 M€ en 2018.**

Un projet de rénovation d'un des bâtiments qui abrite les bureaux, les ateliers et les chambres du Foyer est en cours d'élaboration. En outre, **l'association ayant souhaité mettre en place une nouvelle réorganisation**, un contrat d'objectifs et de moyens doit être signé entre l'association, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental d'ici fin 2018.



Une équipe engagée au service des travailleurs handicapés

